

MODULE DE SENSIBILISATION AUTISME ET TSA



Durée : 35h00 soit 5 journées de 07h00

Amélie GALLOIS
amelie.gallois@irtsca.fr
SEPTEMBRE 2021

FICHE SYNTHETIQUE

Problématique

Cette formation est ouverte aux établissements qui souhaitent apporter une première sensibilisation à l'accueil d'enfants ou d'adultes présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA). La formation des personnels est au cœur de la stratégie nationale pour l'autisme au sein des Troubles du Neuro-Développement 2018-2022. Il est noté que les professionnels se retrouvent parfois démunis dans leur accompagnement auprès de ce public. Ces professionnels doivent apporter un accompagnement adapté aux besoins spécifiques des personnes avec TSA. Cette formation a pour objectif de faciliter leur compréhension du fonctionnement des personnes avec TSA, et leur accompagnement.

Public et pré-requis

- ▶ Public : tout public.
- ▶ Pré-requis : aucun.

Objectifs de la formation

- ▶ Une approche de la personne avec autisme.
- ▶ Une appréhension des savoir-faire indispensables à leur accompagnement.
- ▶ Une réflexion sur les comportements problématiques, pour y répondre de la façon la plus adaptée.
- ▶ Réduire les difficultés que posent ces enfants et adolescents aux équipes par la mise en œuvre d'une meilleure gestion des troubles du comportement.
- ▶ Favoriser un travail d'équipe et une dynamique institutionnelle proposant une éducation et un accompagnement spécifique aux personnes avec TSA.

Durée et calendrier

- ▶ 5 journées de 07h00 soit un total de 35h00.
- ▶ Calendrier à définir avec les établissements commanditaires.

Contenus de la formation

- ▶ Qu'est-ce qu'un TSA ? Les spécificités de fonctionnement des personnes avec TSA.
- ▶ Les particularités sensorielles des personnes avec TSA.
- ▶ Le projet personnalisé d'intervention principe du travail en équipe pluridisciplinaire.
- ▶ Les comportements-problèmes : les comprendre, anticiper et intervenir.
- ▶ Les différentes approches ou méthodes éducatives et outils de communication.
- ▶ La scolarisation et l'insertion professionnelle des personnes avec TSA.
- ▶ La sexualité .

Méthodes pédagogiques

- ▶ Des apports théoriques en lien avec la pratique.
- ▶ Des supports pédagogiques remis aux stagiaires.
- ▶ Des ateliers de mise en pratique au travers d'études de cas.

Evaluation de la formation

Modalités d'évaluation finale : *Bilan de la formation lors de la dernière demi-journée de formation.*

- ▶ Evaluation finale des connaissances acquises et de la qualité de la formation sous forme de questionnaires individuels, complétés par les stagiaires.
- ▶ Bilan oral final en présence du commanditaire s'il le souhaite, en fin de dernière journée de formation.
- ▶ Bilan final écrit transmis au commanditaire à l'issue de la formation comprenant : compilation des questionnaires individuels, restitution du bilan oral et analyse.

Equipe pédagogique

- ▶ Arnaud LAGEL – Directeur de la pédagogie et des formations.
- ▶ Amélie GALLOIS – Coordinatrice des formations Autisme et TSA.
- ▶ Véronique PERDEREAU – Assistante pédagogique veronique.perdereau@irtca.fr
- ▶ Formateurs permanents et occasionnels de l'IRTS CA.

Présentation détaillée de la formation

I/PRESENTATION GLOBALE DE LA FORMATION

L'IRTS de Champagne-Ardenne (IRTS CA) propose différentes possibilités de se former pour comprendre et accompagner le fonctionnement global de la personne atteinte de troubles du spectre de l'autisme (TSA) au sein des troubles du neuro-développement (TND) à tous les âges de sa vie, dont le module de sensibilisation autisme et TSA.

Cette formation est ouverte aux proches aidants, personnes salariées et bénévoles qui souhaitent recevoir une première sensibilisation à l'accueil d'enfants ou d'adultes présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA). La formation des personnes est au cœur de la stratégie nationale pour l'autisme au sein des Troubles du Neuro-Développement 2018-2022.

Il est noté que les proches aidants, les professionnels et les bénévoles se retrouvent parfois démunis dans leur accompagnement auprès de ce public. Ces personnes doivent apporter un accueil et un accompagnement adaptés aux besoins spécifiques des personnes avec TSA. Cette formation a pour objectif de faciliter leur compréhension du fonctionnement des personnes avec TSA.

Cette formation s'ancre ainsi dans une double finalité :

- Un meilleur accès à la compréhension du fonctionnement global de la personne avec TSA;
- Une meilleure cohérence de l'intervention auprès de la personne avec TSA.

II/ PUBLIC CONCERNE

Tout public

III/ PRE-REQUIS

Aucun.

IV/ OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les objectifs généraux :

- ▶ Une meilleure approche globale de la personne avec TSA.
- ▶ Une information sur le fonctionnement des personnes avec TSA
- ▶ Une actualisation des connaissances dans le champ des TSA.
- ▶ Une meilleure appréhension des savoir-faire indispensables à leur accueil et à leur accompagnement.
- ▶ Une sensibilisation à la prévention et la gestion les comportements problèmes spécifiques aux personnes avec TSA.

V/ PROGRAMMATION ET CONTENUS

CALENDRIER	CONTENUS	INTERVENANT PRESENTI
1^{er} jour 09h00-12h30 13h30-17h00	Les TSA : les spécificités de fonctionnement. Les intérêts restreints : leurs fonctions Les spécificités sensorielles : les conséquences sur le développement et les comportements.	Intervenant spécialisé
2^{ème} jour 09h00-12h30 13h30-17h00	Les troubles du comportement : comprendre, anticiper intervenir et agir. Les différentes approches ou méthodes éducatives recommandées par la HAS. Outils de communication.	Amélie GALLOIS
3^{ème} jour 09h00-12h30 13h30-17h00	La place, le rôle et l'importance du lien avec les familles et les proches-aidants. Généralisation des outils utilisés pour l'accompagnement dans tous les lieux de vie.	Intervenant spécialisé
4^{ème} jour 09h00-12h30 13h30-17h00	La mise en œuvre du projet individualisé en établissement médico-social : <ul style="list-style-type: none"> • Principes de co-construction avec la personne concernée et/ou ses proches-aidants. • Principes du travail en équipe pluriprofessionnelle. Les dispositifs d'inclusion à la scolarisation et à l'insertion professionnelle.	Intervenant spécialisé
5^{ème} jour 09h00-12h30 13h30-17h00	La vie affective et sexuelle. Le cadre légal Le vieillissement des personnes avec TSA 16 h 00 : Bilan de la formation	Intervenant spécialisé + Responsable de la formation Amélie GALLOIS (<i>pour le bilan</i>)

VI/ METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Ateliers
- Echanges d'expériences / Etudes de cas
- Mises en situation

Cette formation est construite autour d'apports théoriques et de présentation d'expériences, tant de la part des intervenants que des participants à la formation. Les intervenants sont engagés dans une démarche alliant théorisation, enseignements et intervention professionnelle.

Cette session de formation relève de deux catégories :

- L'acquisition, l'entretien et le perfectionnement des connaissances.
- L'adaptation et le développement des compétences.

Les modalités pédagogiques s'inscriront dans une dynamique de pédagogie participative : il s'agira de partir des expériences et des besoins des participants. Cette démarche pédagogique est dite inductive. La démarche inductive permet, en partant de la problématisation des situations professionnelles :

• **Pour l'organisme de formation :**

- De construire une dynamique de groupe propice à l'échange et à l'implication des participants.
- De construire des propositions d'analyse pratiques et théoriques au fur et à mesure des progressions individuelles et collectives.

• **Pour les participants à la formation :**

- De permettre à chacun de poser les principes d'une intervention éthique et bienveillante.
- De s'enrichir des pratiques des participants et des intervenants.
- D'analyser leur implication dans des situations problématiques (travail sur les affects et les représentations, analyse des enjeux et des résonances à l'œuvre dans certaines situations).
- D'élaborer individuellement et collectivement des expérimentations d'intervention propice à une dynamique de changement.

VII/ SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Un dossier sera remis aux participants ainsi que tous supports pédagogiques jugés utiles par les intervenants.

VIII/ EVALUATION DE LA FORMATION

L'évaluation est une démarche constante de l'IRTS Champagne-Ardenne pour toute formation. L'institut est soucieux de mettre en place des outils capables de rendre compte d'une mesure d'écart entre les objectifs visés et leur réalisation. L'évaluation de la formation se fera, par conséquent, à différents niveaux et selon diverses formes :

- ▶ Auto-positionnement en début de formation s'appuyant sur un tour de table.
- ▶ Débriefing par chaque intervenant avec les stagiaires en vue de réajustement.
- ▶ Prise en compte des critiques et suggestions.

Modalités d'évaluation finale :

Bilan de la formation lors de la dernière demi-journée de formation.

- ▶ Evaluation finale des connaissances acquises et de la qualité de la formation sous forme de questionnaires individuels, complétés par les participants.
- ▶ Bilan final écrit à l'issue de la formation comprenant : compilation des questionnaires individuels, restitution du bilan oral et analyse.

IX/ ORGANISATION DE LA FORMATION

Effectif : Groupe de 12 à 15 participants.

Durée : 5 journées de 07h00 soit 35h00.

Calendrier : en inter : semestre 1 – semestre 2 / en intra : sur demande.

X/ EQUIPE PEDAGOGIQUE

◆ **Responsables :**

- **Arnaud LAGEL** – Directeur de la pédagogie et des formations.
- **Amélie GALLOIS** – Cadre pédagogique, responsable de la formation Autisme et TSA

◆ **Intervenants pressentis :**

- **Amélie GALLOIS** - Cadre pédagogique IRTS CA.
- **4 intervenants issus de l'accompagnement des personnes avec TSA**

◆ **Assistante de formation** : Véronique PERDEREAU

XI/ COÛT DE LA FORMATION

20 € de l'heure en inter établissements.

Sur devis en intra.

XII/ IDENTIFICATION DE L'ORGANISME DE FORMATION

Nom de l'organisme : Institut Régional du Travail Social de Champagne-Ardenne

Directeur général : Stéphane FURNAL

Direction du service : Arnaud LAGEL – Directeur de la pédagogie et des formations.

Date de création : 16.01.1991

Nature juridique : Association de loi 1901

Numéro de déclaration d'activité : 21-51-00158-51

Adresse : 8 rue Joliot Curie - 51100 REIMS

Tel : 03.26.06.82.47

Fax : 03 26 06 29 64

Contacts :

amelie.gallois@irtsca.fr

veronique.perdereau@irtsca.fr

Site internet : www.irtsca.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/irtsca>

Twitter : www.twitter.com/irtsca

Linkedin : <https://www.linkedin.com/school/irts-champagne-ardenne>

Youtube : www.bit.ly/youtube-irtsca

Newsletter IRTSCA : <https://irtsca.fr/inscription-newsletter-irtsca/>